

Département de la Vendée

Arrondissement des Sables d'Olonne

Le 03 Février 2026
Beaulieu sous la Roche

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN CONSEIL MUNICIPAL

29 Janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf janvier heures trente, le Conseil Municipal de BEAULIEU SOUS LA ROCHE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle de la mairie, après convocation légale, sous la présidence de Madame Nathalie FRAUD, Maire.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 12

Membre absent : 1

Membres votants : 14

Date de la convocation : 24 janvier 2026

Présents : Nathalie FRAUD, Emmanuelle MAILLOCHEAU, Claude DRAPPIER, Francis GAUVRIT, Bernard GAUVRIT, Guillaume MALLARD, Frédéric NERRIERE, Aurélie MENARD, Mathieu ROCHETEAU, Sébastien DESMAS, Emilie GUYOCHET, Natacha MOINARD.

Représentés : Anthony VIVET a donné procuration à Bernard GAUVRIT, Sébastien GENDRE a donné procuration à Claude DRAPPIER.

Absente : Claudine REMOND

Secrétaire de séance : Emmanuelle MAILLOCHEAU

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance précédente à l'unanimité.

DELIBERATIONS

1. **Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays des Achards**
Approuvée à l'unanimité
2. **Avenant n°5 à la convention d'organisation du service commun Informatique et télécommunications – SIG**
Approuvé à l'unanimité
3. **Convention de travaux avec le SyDEV pour l'éclairage d'un cheminement piétonnier**
Approuvée à l'unanimité
4. **Convention SyDEV relative au programme annuel de rénovation de l'éclairage public 2026**
Approuvée à l'unanimité
5. **Projet de rénovation aile de la Cour des Arts : proposition d'honoraires avec AADP**
Approuvée à l'unanimité
6. **Budget annexe Commerces: dérogation à l'amortissement des acquisitions au prorata temporis et fixation des durées d'amortissement**
Approuvé à l'unanimité
7. **Acquisition de mobilier pour la bibliothèque**
Approuvée à l'unanimité
8. **Création de postes et modification du tableau des effectifs**
Approuvé à l'unanimité